

Rennes Métropole, Amie des Aînés

Plan d'action 2023-2026



solidarités

RENNES MÉTROPOLÉ s'engage



Le groupe Citoyens Seniors (GCS) en 2022 © Arnaud Loubry / Rennes Villes et Métropole

Édito



Nathalie Appéré,
Maire de Rennes
Présidente de Rennes Métropole



Eve Schoumacker,
Vice-Présidente de Rennes Métropole
déléguée à la proximité,
à la politique des temps,
à l'innovation sociale et à la santé

Saisir notre chance d'avancer en âge

En 2040, 1 habitant·e sur 5 de la métropole aura plus de 65 ans. Cette évolution démographique est à saisir comme une chance, voire une opportunité. Elle nous invite à envisager différemment nos territoires, à imaginer de nouvelles manières d'habiter, de se déplacer, de renforcer nos solidarités.

Rendre notre métropole favorable à l'avancée en âge, c'est concevoir un quotidien plus agréable pour toutes et tous. C'est amener, davantage encore, les acteurs locaux à innover, main dans la main, et nos collectivités à accompagner les mobilités douces, à améliorer l'accessibilité des lieux publics, à aménager l'espace en prévoyant des zones de repos et de fraîcheur, à inciter à l'adaptation des logements pour faciliter les gestes de chaque jour.

C'est dans cet esprit que Rennes Métropole a adopté le 11 mai 2023 son plan d'action en faveur des âgés. Sa construction est issue d'une démarche participative, transversale et partenariale telle que définie par l'OMS et portée par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Près de 400 personnes ont participé à ce travail, récompensé par l'obtention d'un Label Or. Nous les en remercions chaleureusement.

Répondre aux défis de notre époque

La métropole de Rennes est concernée par le défi démographique du vieillissement de la population.

Même si Rennes Métropole reste un territoire relativement jeune comparativement à la moyenne nationale, sa population vieillit, et cette tendance va s'accélérer dans les années à venir.

Cette augmentation du nombre de seniors est due à un double phénomène :

- l'arrivée des baby-boomers dans la tranche d'âge des 65 ans et + ;
- l'augmentation de l'espérance de vie.

On estime que 19 % de la population de la métropole aura plus de 65 ans à horizon 2040, contre 16 % aujourd'hui.

Habitants de 65 ans et + dans la métropole :

- 70 000 aujourd'hui ;
- 104 000 à l'horizon 2040.

Agir concrètement au quotidien

Rennes Métropole met en place une démarche consultative pour un plan d'action adapté à la réalité des seniors. Cette démarche s'appuie sur :

Des ateliers au printemps 2022

- 12 ateliers avec des seniors et des aidants interrogés sur leurs difficultés du quotidien. 184 participants : 128 femmes et 56 hommes dont 40 proches aidants ;
- 3 ateliers où des élus, professionnels et représentants associatifs ont partagé leurs analyses. 30 partenaires soit 47 participants issus de différents secteurs : médico-social, santé, culture et loisirs, transports, urbanisme, logement, etc.

Pour la réalisation de ces ateliers la métropole a bénéficié du soutien financier du fonds d'appui des territoires innovants seniors.

Une consultation continue de représentants seniors

En décembre 2022 un groupe citoyens seniors (GCS) composé de 30 membres s'est constitué. Ces derniers se sont exprimés sur les préconisations, attentes et actions à retenir et à prioriser. Ils suivront et donneront leur avis sur le déploiement du plan d'action.

Les fondamentaux de la politique métropolitaine en faveur des aînés

Nos valeurs

- Équité
- Respect des seniors
- Lutte contre l'âgisme
- Écoute et appel à l'expertise citoyenne

Nos engagements

En novembre 2020, Rennes Métropole signe la charte du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA)*.

Par cette signature, Rennes Métropole s'engage à :

- Mettre en place des actions favorisant la qualité de vie des seniors tout en tenant compte de leur pluralité ;
- Encourager le vieillissement actif, en respectant les principes de choix, de liberté et de plaisir ;
- Lutter contre l'âgisme et les préjugés rattachés aux seniors ;
- Développer le sentiment d'appartenance et faciliter l'accès des habitants de tous âges aux ressources du territoire (services, activités, commerces, transports, etc.).

* Le RFVAA est une association indépendante d'intérêt général affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

En décembre 2021, Rennes Métropole commence les démarches pour obtenir le label «Ami des aînés»®.

L'obtention de ce label est conditionnée aux critères suivants :

- Répondre au défi démographique du XXI^e siècle ;
- Organiser une gouvernance multi partenariale ;
- Consulter et impliquer les habitants dans la construction d'une politique de l'âge ;
- Élaborer un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aînés ;
- Réaliser un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.



Sommaire

Agir pour un habitat favorable au vieillissement **p. 08**

Partager les enjeux et les outils de l'habitat favorable au vieillissement

Suivre les évolutions de l'offre de logement

Contribuer à l'adaptation des logements au vieillissement et à leur rénovation thermique

Mieux orienter, informer et accompagner les aînés

Améliorer la gestion des demandes et des propositions de logement social adapté aux aînés

Favoriser la mobilité et les déplacements des aînés **p. 16**

Favoriser les déplacements piétons dans les communes

Favoriser l'usage des transports en commun

Accompagner et soutenir les initiatives et projets de transports alternatifs à la voiture individuelle

Recourir à l'expertise d'usage des aînés sur les déplacements et la mobilité

Faciliter les déplacements à vélo

Favoriser l'accès à l'information des aînés **p. 26**

Proposer des modes d'information diversifiés et accessibles

Faciliter et accompagner l'inclusion au numérique

Axe 1

Agir pour un habitat favorable au vieillissement



Passerelle Odorico © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole



La grande majorité des personnes qui avancent en âge veulent rester vivre à domicile et de préférence dans leur commune, leur quartier. Elles souhaitent garder les liens qu'elles ont créés, conserver leurs repères et si elles sont amenées à se rapprocher de leurs proches, elles tiennent à préserver leur autonomie.

Enjeu

→ Permettre aux personnes âgées de disposer d'un logement adapté ou aisément adaptable, dans un environnement accessible et bien aménagé pour se déplacer facilement, et situé de préférence à proximité des aménités (services, commerces, arrêt de bus, etc.).

Actions

→ Partager les enjeux et les outils de l'habitat favorable au vieillissement

→ Suivre les évolutions de l'offre de logement

→ Contribuer à l'adaptation des logements au vieillissement et à leur rénovation thermique

→ Mieux orienter, informer et accompagner les aînés

→ Améliorer la gestion des demandes et des propositions de logement social adapté aux aînés

Partager les enjeux et les outils de l'habitat favorable au vieillissement

Contexte

L'adaptation des logements au vieillissement devient un enjeu majeur et nécessite une sensibilisation des professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme, de la promotion immobilière, de l'habitat public et privé.

* Stratégie

- S'appuyer sur le futur Programme local de l'habitat (PLH) prévu pour la période 2023-2028 et sensibiliser de manière régulière les professionnels de l'habitat et de l'urbanisme aux enjeux du vieillissement et de l'habitat adapté.
- Travailler avec les communes sur une identification des secteurs dits favorables au vieillissement.

Nos actions

- Inscrire l'obligation d'adapter l'ensemble des T2 et T3 situés en secteurs favorables au vieillissement dans les opérations d'aménagements et immobilières soumises au conventionnement du PLH. Le mode d'emploi pour adapter les logements au vieillissement servira de référence.
- Accompagner les communes, les aménageurs et promoteurs dans l'identification des secteurs favorables au vieillissement.
Les secteurs favorables au vieillissement doivent offrir :
 - une proximité des services : commerces, arrêts de bus, etc.
 - des cheminements sécurisés permettant d'accéder aux espaces de vie sociale et émaillés de bancs, murets, etc.

« Ma maison a des étages et ça va devenir compliqué. »

Extrait de l'atelier aînés / aidants du 30 mai 2022 à Romillé

Habitat favorable au vieillissement
mode d'emploi pour adapter les logements



🔍 Le mode d'emploi pour adapter les logements au vieillissement

Le mode d'emploi pour adapter les logements au vieillissement propose une quarantaine de préconisations concrètes d'aménagements dans le neuf et dans l'ancien à destination :

- des professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme, de la promotion immobilière, de l'habitat public et privé ;
- des particuliers.

Suivre les évolutions de l'offre de logement

Contexte

Le contexte démographique nécessite d'adapter mais aussi de construire et de rénover un nombre suffisant de logements. Les constructions et réhabilitations de logements doivent tenir compte de la diversité des attentes.

* Stratégie

S'appuyer sur le Plan local de l'habitat (PLH); favoriser la connaissance sur les logements adaptés, à la fois quantitative et qualitative.

Nos actions

- Fixer des objectifs chiffrés de logements adaptés aux seniors dans le PLH, pour les constructions et les rénovations.
- Identifier annuellement dans la programmation neuve de logements locatifs sociaux le volume de logements favorables au vieillissement.
- Recenser l'offre alternative d'habitats adaptés aux seniors : habitats groupés seniors et/ou intergénérationnels.

Sur la période 2023-2028, les seniors représenteront **28 %** des ménages supplémentaires à Rennes et **51 %** dans les autres communes de Rennes Métropole.

Contribuer à l'adaptation des logements au vieillissement et à leur rénovation thermique

Contexte

Les seniors occupent le plus souvent un parc ancien peu adapté au vieillissement et qui nécessite également des travaux de rénovation thermique.

* Stratégie

Faciliter le parcours des usagers en couplant les informations liées à l'adaptation de l'habitat au vieillissement avec celles sur la rénovation thermique.

« Quand on fait des travaux pour adapter l'appartement à l'âge ou au handicap, la transformation a un coût. Tout n'est pas pris en charge pour adapter malgré les aides, et c'est très complexe. »

Extrait de l'atelier aînés / aidants du 30 mars 2022 à Acigné



Part des seniors vivant à domicile

94 % des 65 ans et +

90 % des 85-89 ans

74 % de 90-94 ans

58 % des 94 ans et +

77 % sont propriétaires dont près de **70 %**
en maisons individuelles.

Nos actions

- Dans le parc social, poursuivre les aides à la réhabilitation en couplant rénovation thermique et adaptation du parc au vieillissement.
- Dans le parc privé, poursuivre le dispositif écoTravo d'aides financières à la rénovation énergétique lancé fin 2019 par Rennes Métropole avec le soutien financier de l'État et de la Région, en le couplant avec l'adaptation du logement au vieillissement.
- Poursuivre le soutien à l'adaptation des logements via le développement des dispositifs de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et accompagner le futur dispositif national MaPrimeAdapt en cours d'élaboration et le faire connaître.

Mieux orienter, informer et accompagner les aînés

Contexte

Qu'il s'agisse d'adapter son logement ou d'opter pour un logement groupé seniors ou intergénérationnel, de nombreux aînés estiment ne pas être informés et/ou ont besoin d'être accompagnés pour définir la solution la plus adaptée à leur situation.

* Stratégie

Mieux faire connaître les solutions existantes en s'appuyant notamment sur des relais de proximité.

Nos actions

- Faciliter la connaissance des offres d'habitat.
- Faire connaître le mode d'emploi pour adapter les logements au vieillissement.
- Informer sur les possibilités d'accompagnement : conseils d'ergothérapeutes, artisans qualifiés, montages financiers et aides existantes.

« Est-ce qu'il n'y a pas un intermédiaire entre être seul et l'EHPAD ?
Quelque chose de plus petit qui permet d'être entouré et garder son autonomie, de pouvoir donner son avis, avoir des choses à faire ? »

Extrait de l'atelier aînés / aidants 30 mai 2022 à Romillé

Dans la métropole

19 résidences d'habitats groupés ou inclusifs dans le parc social (**429** logements)

8 en projet (**208** logements) pour des ouvertures à horizon 2024

2 résidences d'habitats intergénérationnels à Rennes (**41** logements)

2 en projet (**52** logements) dont une à Rennes et une à Saint-Jacques-de-la-Lande.

Mesure phare

En concertation avec des aînés, élaborer une brochure présentant les informations essentielles pour orienter les personnes et faciliter les démarches.

Améliorer la gestion des demandes et des propositions de logement social adapté aux aînés

Contexte

13 % des ménages de plus de 65 ans sont locataires du parc social. Ils restent longtemps dans leurs logements, contrairement à des personnes plus jeunes qui sont globalement plus mobiles. D'où l'importance de les orienter vers des appartements adaptés au vieillissement.

✳ Stratégie

Mieux identifier les demandes de logements adaptés et améliorer le processus d'attribution.

Nos actions

- Réactualiser le recensement du patrimoine adapté au vieillissement dans le logement social.
- Faire évoluer le traitement des demandes et des propositions d'attribution des logements sociaux pour mieux prendre en compte les besoins de logements adaptés.



Appartement témoin adapté à la Maison des aînés et des aidants
© Anne-Cécile Esteve / Rennes Villes et Métropole

Axe 2

Favoriser la mobilité et les déplacements des aînés



Exposition *Sortir, c'est le pied!* organisée par la Ville de Rennes avec l'association Yadvie en 2022 © Yadvie



Lorsque l'on avance en âge, se déplacer aisément permet de choisir ses loisirs et ses activités, et ainsi de continuer à participer à la vie sociale.

Enjeux

→ Prévenir les difficultés d'accès aux services nécessaires à la vie quotidienne, à la culture, aux loisirs et à la vie sociale.

→ Permettre aux aînés de se déplacer dans leur commune d'habitation mais également à l'extérieur de manière à ne pas dépendre de tiers et de conserver leur autonomie.

→ Éviter le repli sur soi, l'isolement et les situations de dépendance contreproductives en matière de santé et de qualité de vie.

Actions

→ Favoriser les déplacements piétons dans les communes

→ Favoriser l'usage des transports en commun

→ Accompagner et soutenir les initiatives et projets de transports alternatifs à la voiture individuelle

→ Recourir à l'expertise d'usage des aînés sur les déplacements et la mobilité

→ Faciliter les déplacements à vélo

Favoriser les déplacements piétons dans les communes

Contexte

La création de cheminements piétons dépend en grande partie de la métropole, mais elle relève aussi des communes (espaces verts, chemins communaux) et de l'initiative privée (commerces, propriétés et copropriétés). De manière à gagner en qualité de conception et éviter des ruptures dans la chaîne de déplacement, Rennes Métropole a élaboré un guide qui fournit des conseils et peut servir de base pour des travaux en régie ou pour des commandes à des prestataires externes. Un référentiel technique a également été élaboré pour le mobilier d'assise.

* Stratégie

Faire connaître et s'assurer de l'appropriation des outils existant et sensibiliser, voire contraindre les acteurs.



Mesure phare

Former progressivement des agents, des élus des communes et des aménageurs de la métropole aux difficultés de déplacement des seniors via des kits de simulation au vieillissement et en misant sur l'approbation par les communes du guide de l'aménagement des espaces publics.

62 agents de Rennes Métropole et 9 agents de la Ville de Rennes ont testé le simulateur de vieillissement depuis 2019.

Nos actions

- Faciliter les signalements d'anomalies sur la voirie en s'appuyant sur des référents (élus, agents ou habitants seniors) communaux et en faisant connaître les possibilités de signalements par les habitants de problèmes de voirie, d'éclairage public, d'assainissement et d'eaux pluviales.
- Faire respecter par les entreprises les règles de sécurité lorsqu'elles engagent des travaux sur l'espace public : signalétique et cheminements.
- Veiller à une cohabitation apaisée entre les différents modes de déplacement en retravaillant l'interface cyclistes/piétons (couleurs de signalétique, positionnement des pistes cyclables).
- Poursuivre les projets de rénovation de l'éclairage public en maintenant la qualité des contrastes.

Favoriser l'usage des transports en commun

Contexte

Pour favoriser les déplacements durables sur tout le territoire, des solutions privilégiant les transports en commun et développant la complémentarité entre les différents modes de transport sont mises en place. Des connexions métro, bus mais aussi avec les cars BreizhGo et TER existent.

Néanmoins, les freins à l'utilisation des transports en commun ne sont pas forcément liés à l'offre de transport : certains seniors rencontrent des difficultés de mobilité, d'orientation ou d'équilibre.

«Je perds la vue, je ne vais bientôt plus pouvoir conduire, il va falloir faire un choix; or, les correspondances ne se font pas entre les bus.»

Extrait de l'atelier aînés / aidants du 9 mai 2022
à Vezin-le-Coquet

* Stratégie

Maintenir les supports papiers et l'accompagnement humain mis en place pour le réseau STAR par Keolis Rennes, exploitant du réseau. S'appuyer davantage sur les acteurs relais pour faciliter l'appropriation par les seniors des dispositifs existants.



La navette centre-ville est électrique et gratuite © Julien Mignot / Rennes Ville et Métropole

Le réseau bus

25 lignes urbaines

46 lignes métropolitaines

18 arrêts « hubs » identifiés : correspondances qui permettent de réaliser des trajets entre les communes sans transiter par Rennes

Parallèlement, les correspondances sont facilitées dans les pôles d'échanges multimodaux, permettant aux voyageurs d'utiliser plusieurs modes de transport (métro, bus, car, train, voiture, vélo).

STARmeguide

STARmeguide est un service dédié aux personnes de tous âges, à mobilité réduite ou en situation de handicap qui ont besoin d'être accompagnées pour utiliser le bus ou le métro.

Nos actions

- Recenser les liaisons entre communes susceptibles d'être utiles aux aînés.
- Poursuivre la valorisation et la lisibilité des hubs de correspondance et faciliter leur utilisation (qualité des cheminements, parcours-découvertes).
- Poursuivre la promotion des offres de transport permettant de se rendre à la campagne ou à la mer (bus, car, train).
- Continuer à sensibiliser et former les conducteurs de bus.
- Poursuivre les actions d'accompagnement mises en place par Keolis exploitant du réseau STAR : STARmeguide, parcours découverte, ateliers numériques.
- Amplifier les actions pour prévenir et limiter les incivilités.



Accompagner et soutenir les initiatives et projets de transports alternatifs à la voiture individuelle

Contexte

En complément du réseau de transports en commun, il existe un dispositif d'auto-partage et certaines communes ont mis en place des systèmes alternatifs : covoiturage avec des bénévoles, navettes, transport à la demande, etc.

* Stratégie

Faciliter le partage d'expériences autour de ces initiatives et développer une ingénierie.

Nos actions

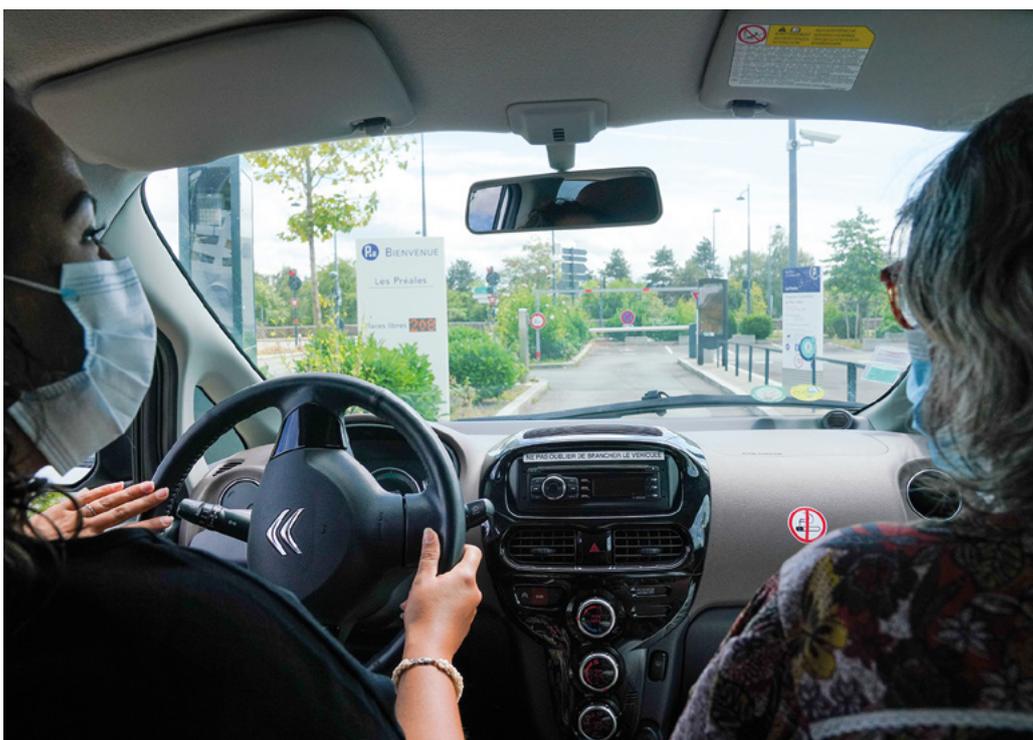
- Valoriser les alternatives développées dans les communes.
- Recenser les actions existantes et réaliser un guide à l'accompagnement de projet.
- Mieux faire connaître le service d'auto-partage Citiz.

« Les gens pensent que le minibus est pour une certaine catégorie de personnes, ce n'est pas vrai. »

Extrait de l'atelier aînés / aidants du 1^{er} avril 2022 à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

« L'aire de covoiturage est excentrée. Ce serait plus pratique d'avoir un point de covoiturage en centre bourg ; ici personne ne l'utilise, il est trop loin. »

Extrait de l'atelier aînés / aidants du 10 mai 2022 à Corps-Nuds



Dispositif à l'entrée du parking des Réales pour favoriser le covoiturage
© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Recourir à l'expertise d'usage des aînés sur les déplacements et la mobilité

Contexte

Les communes connaissent des évolutions qui ont un impact sur la voirie. Ces transformations modifient les repères et les manières de se déplacer. Elles contraignent à repenser et travailler les cheminements et les aménagements.

* Stratégie

Saisir l'opportunité de ces changements pour faire appel à l'expertise d'usage des aînés.

Nos actions

- Prendre davantage en compte l'avis des piétons, dont les plus âgés, pour l'aménagement des pistes cyclables (connexions avec les cheminements piétons).
- Proposer au STAR d'associer des aînés aux études d'accessibilité transport.
- Intégrer des représentants seniors dans les différentes commissions liées à la mobilité et à l'accessibilité au sein de la collectivité territoriale :
 - deux représentants seniors font désormais partie de la commission mobilité de Rennes Métropole ;
 - deux représentants seniors sont à la commission intercommunale accessibilité ;
 - quatre représentants seniors participent aux rencontres techniques accessibilité.



Atelier participatif dans le cadre de la démarche Métropole amie des aînés
© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Faciliter les déplacements à vélo

Contexte

Le développement du vélo comme alternative à la voiture est un axe majeur de la politique métropolitaine. Même si une majorité d'aînés privilégie les déplacements à pied, il convient de ne pas oublier ceux qui continuent à utiliser le vélo.

* Stratégie

Intégrer la question des aînés dans le développement des pistes cyclables et solliciter leur expertise.

Nos actions

- Faire connaître les offres existantes : location de vélo à assistance électrique, ateliers de remise en selle, etc.
- Poursuivre les travaux de continuité et de sécurité des pistes cyclables.
- Inciter les communes à accompagner les seniors dans l'utilisation des vélos à assistance électrique et à proposer des ateliers d'aide à la reprise du vélo (« remise en selle »).

À l'échelle de la métropole, le réseau cyclable compte un peu plus de **750** km d'itinéraires cyclables (pistes cyclables, bandes cyclables, voies vertes...).



Exposition *Sortir, c'est le pied!* organisée par la Ville de Rennes avec l'association Yadvlavie en 2022 © Yadvlavie

Axe 3

Favoriser l'accès à l'information des aînés



Un atelier numérique autour de WhatsApp © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole



La multiplicité des acteurs, la complexité de nombreux dispositifs et la numérisation de la majeure partie des démarches rendent difficile l'accès à l'information et aux droits, ce qui peut susciter un sentiment d'incapacité voire d'exclusion pour certaines personnes âgées.

Les aînés et aidants, ainsi que les partenaires, ont mis en avant l'importance du contact humain, des supports papier et de la proximité de l'accès aux informations.

Par ailleurs, la manière de représenter les aînés dans les supports de communication constitue un élément de lutte contre l'âgisme.

Enjeux

→ Faciliter l'accès aux informations utiles aux aînés notamment sur les thématiques de l'habitat et des déplacements.

→ Accompagner et faciliter l'accès au numérique, en prenant en compte la diversité des situations et des besoins.

→ Contribuer à véhiculer une image positive et diversifiée du vieillissement qui mette en avant la contribution des aînés, par exemple des aidants familiaux, des bénévoles associatifs, des citoyens impliqués, etc.

Actions

→ **Proposer des modes d'information diversifiés et accessibles**

→ **Faciliter et accompagner l'inclusion au numérique**

Proposer des modes d'information diversifiés et accessibles et de loisirs

Contexte

La métropole a fait le choix du maintien d'une communication papier tout en développant l'information numérique. Elle reste attentive à l'accessibilité des supports quel que soit leur format.

* Stratégie

Maintenir les supports papier tout en adaptant les lieux de diffusion. Améliorer de manière continue l'accessibilité des informations : utiliser des formats audio et vidéo, des informations visuelles ; proposer des temps d'information dédiés sur les thématiques de l'habitat et des déplacements pour informer en proximité ; veiller au choix des caractères, polices et graphismes utilisés.

Mesure phare

Disposer d'informations régulières sur le site internet Rennes Ville et Métropole qui permettent :

- de présenter les actions en faveur des aînés au fur et à mesure de leur mise en œuvre ;
- de mettre en ligne des informations et conseils, notamment sur l'habitat et les déplacements ;
- de proposer des liens vers des sites dédiés (par exemple vers le site « Pour bien vieillir Bretagne » qui recense par commune les actions de prévention santé destinées aux seniors).

Faciliter et accompagner l'accès au numérique

Contexte

Depuis le printemps 2022, cinq conseillers numériques interviennent sur le territoire métropolitain hors Rennes. Leur mission est d'accompagner les habitants à prendre en main et à utiliser divers outils et services numériques.

* Stratégie

Développer la connaissance de l'offre et des besoins du territoire pour mieux orienter les services et les actions proposés.

Nos actions

- Réaliser des cartes présentant les fragilités numériques des territoires sur la base de deux indicateurs (personnes de + de 65 ans et moins de 65 ans sans emploi).
- Recenser de manière exhaustive les acteurs de la médiation numérique et leurs compétences dans le but de réaliser un guide en format numérique à destination des professionnels. Celui-ci servira de base aux professionnels pour orienter les habitants vers les structures adaptées. Ces deux outils permettront d'affiner le déploiement des conseillers de la métropole par secteur.

31 communes adhérentes

Présence d'un conseiller **2** jours par mois

6 rendez-vous par jour

Plus de **1000** personnes ont bénéficié de l'appui d'un conseiller numérique entre mars et décembre 2022, dont 300 personnes de plus de 60 ans.

Glossaire

- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CLIC** : Centre Local d'Information et de Coordination
- **CODEV** : Conseil de Développement de la Métropole Rennaise
- **EHPAD** : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- **GCS** : Groupe Citoyens Seniors
- **GTRMAdA** : Groupe de travail Rennes Métropole Amie des Aînés
- **OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- **PLH** : Plan Local de l'Habitat
- **RFVAA** : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
- **RM** : Rennes Métropole
- **STAR** : Service des transports en commun de l'agglomération rennaise

Remerciements

Aux membres du GTRMAdA (instance de pilotage);

Aux membres du Groupe Citoyens Seniors;

Aux participants aux ateliers aînés aidants;

Aux participants aux ateliers partenaires;

Aux communes d'accueil de ces ateliers;

Au RFVAA;

Aux membres du CODEV;

À l'AUDIAR;

À l'ensemble des services et partenaires rencontrés pour l'élaboration de l'état des lieux de territoire;

Aux prestataires Autonomii et VAA Conseil pour les ateliers aînés-aidants et partenaires;

Aux financeurs du Fonds d'appui qui ont soutenu la réalisation du diagnostic participatif et partenarial.

Vous pouvez vous procurer les documents de synthèse et détaillés des ateliers aînés-aidants et partenaires ainsi que l'état des lieux en faisant la demande par mail : metropole-amiedesaines@rennesmetropole.fr



Lauréat du
**FONDS D'APPUI
POUR DES TERRITOIRES
INNOVANTS SENIORS**

un accélérateur d'innovations des
collectivités pour mieux vieillir



soutenu par :
MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie
cnsa

**BANQUE des
TERRITOIRES**



Exposition *Sortir, c'est le pied!* organisée par la Ville de Rennes avec l'association Yadvavie en 2022 © Yadvavie



création graphique : Atelier Baudelaire — mise en page : Nolwenn Turlin
impression : imprimerie de Rennes Métropole, labellisée Imprim'Vert – septembre 2023



RENNES MÉTROPOLÉ
vivre en intelligence